



Projet éolien d'Autry-le-Châtel

# COMPTE RENDU DU 1<sup>er</sup> COMITÉ DE SUIVI EOLIEN

Mercredi 13 avril 2022





Mercredi 13 avril à 18h30 se tenait le premier comité de suivi éolien en mairie d'Autry-le-Châtel.

Ordre du jour :

- ❖ Mot d'accueil et introduction (Maire + wpd) - 5 minutes
- ❖ Tour de table des participants - 10 minutes
- ❖ Historique et contexte du projet éolien (wpd) - 10 minutes
- ❖ Zone d'étude et enjeux (wpd) - 10 minutes
- ❖ Présentation du mât d'écoute en hauteur pour les chauves-souris (wpd) - 5 minutes
- ❖ Echanges et attentes du comité (wpd) - 55 minutes
- ❖ Planning et actions de communication (wpd) - 10 minutes
- ❖ Présentation du premier bulletin d'informations (wpd) - 10 minutes
- ❖ Calendrier (prochain comité, autres actions) (wpd) - 5 minutes

**TOTAL : 2 heures**

Comité de suivi éolien n°1

Mercredi 13 Avril 2022

Bonjour à tous

Planning et actions de communication

20<sup>R</sup>05

Premier bulletin d'informations

Planification du prochain comité

Moment de convivialité

19<sup>R</sup>20

Echanges et attentes du comité

19<sup>R</sup>05

Présentation du mât d'écoute

18<sup>R</sup>55

Zone d'étude et enjeux

18<sup>R</sup>45

Historique et contacts

18<sup>R</sup>35

Tour de table

18<sup>R</sup>30

Accueil Introduction

18<sup>R</sup>30  
20<sup>R</sup>30

Projet éolien de Aubry-le-Château

Florent HILLARD

Vos Intervenants

Laura PIQUET

Manon RAGOT





Participants :

Organisateurs :

- M. NOEL, Maire d'Autry-le-Châtel
- Mme PIQUET, Responsable régionale nouveaux projets chez wpd onshore France
- M. HILLARD, chef de projet chez wpd onshore France
- Mme RAGOT, assistante chef de projet chez wpd onshore France

Elus :

- Mme DOZIER, 2eme adjointe au Maire d'Autry-le-Châtel
- M. FAVORY, conseiller municipal à la mairie d'Autry-le-Châtel

Déroulé du comité :

Le comité de suivi éolien commence à 18H35 après l'arrivée des différents membres.

M. Hillard débute la séance par un discours d'accueil rappelant le rôle et les enjeux du comité de suivi éolien. La fonction du comité est d'assurer un lien entre le projet et le territoire par l'intermédiaire de ces membres. Les membres ont ainsi une connaissance précise et régulière de l'avancement du projet et participent à l'élaboration de la stratégie de communication et des mesures d'accompagnement, ainsi qu'à la définition du projet.

Un tour de table est ensuite effectué afin que chaque membre se présente.

Le Maire profite de ce moment pour exprimer son avis sur le projet et rappeler les intérêts pour la commune.

Mme Piquet présente la société wpd dans le monde et en France (*présentation powerpoint, slide 2*).

M. Hillard rappelle l'historique du projet, évoque le contexte éolien et la zone d'étude ainsi que ces enjeux sur Autry-le-Châtel. (*présentation powerpoint, slides 5 à 8*).

M. Hillard détaille ensuite les aspects écologiques et paysagers de la zone d'étude et le travail déjà effectué et à venir pour vérifier une compatibilité entre la zone d'implantation potentielle et un projet éolien (*présentation powerpoint, slides 9 à 11*).

Mme Piquet parle ensuite du mât de mesure dont l'implantation est prévue fin avril sur la zone d'étude. (*présentation powerpoint, slide 12*).



A partir de 19h20, les participants expriment leurs interrogations et remarques concernant l'éolien sur des fiches cartonnées de couleurs. Ces couleurs permettent de scinder les questions en catégories :

- vert pour les sujets environnementaux et écologiques,
- jaune pour les sujets techniques et divers.

Tous les participants, organisateurs compris, hormis wpd, ont un carton de chaque couleur. La consigne est d'exprimer une question par carton, écrite au feutre pour une meilleure lisibilité.

Les questions sur cartons sont ramassées, triées et punaisées sur le panneau métaplan prévu à cet effet. Des réponses sont apportées oralement à chacune des questions par M. Hillard, Mme Piquet et Mme Ragot et une synthèse de chaque réponse est punaisée en face des questions.

A 20h15, M. Hillard présente un planning de concertation détaillant les actions déjà mises en place depuis janvier et celles à venir sur l'année 2022 (*présentation powerpoint, slide 14*).

Les événements proposés semblent intéresser les membres du comité, qui souhaitent véritablement qu'une communication soit mise en place tout au long du projet. Les permanences publiques prévues en mai 2022 seront la première occasion d'aller à la rencontre des habitants et de recueillir leurs questions et remarques.

M. Hillard représente par la suite rapidement le 1<sup>er</sup> bulletin d'informations distribué en mars 2022 sur la commune.

Les attentes des membres sont recueillies à propos du comité en place sur un troisième carton. Les messages principaux qui ressortent de ces attentes sont :

- Avoir des informations claires et transparentes sur l'état d'avancement du projet.
- Savoir répondre aux questions de la population.
- Communiquer sur la durée au plus grand nombre.

Les cartons sont ensuite punaisés sur un second panneau métaplan prévu à cet effet. Ces attentes seront prises en compte dans le déroulé du projet et des futurs comités de suivi éoliens.

Pour rappel, seules les personnes inscrites peuvent assister au comité (pas de remplacement) dans un souci de suivi et d'organisation. Les personnes inscrites ne pouvant pas participer au comité recevront systématiquement le compte rendu.

A 20h50, les participants sont conviés à exprimer leur satisfaction quant au déroulé de ce 1er comité de suivi éolien. Les retours sont globalement positifs sur le format de cet échange.

Fin de la réunion à 21h.